

RAPPORT FINANCIER ANNUEL DU GROUPE UMANIS

INFORMATIONS FINANCIERES INTERMEDIAIRES AU 30/06/2015



ETATS FINANCIERS SEMSTRIELS CONSOLIDES RESUMES DU GROUPE UMANIS

AU 30 JUIN 2015

SOMMAIRE

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE	4
ETAT DU RESULTAT GLOBAL TOTAL – PARTIE I	5
ETAT DU RESULTAT GLOBAL TOTAL – PARTIE II	6
TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES	
TABLEAU DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	8
NOTES ANNEXES	9
NOTE 1 MÉTHODES COMPTABLES	g
1.1DECLARATION DE CONFORMITE	9
1.2Modalites d'elaboration des comptes semestriels au 30 juin 20	159
1.3Méthodes de conversion	13
1.4Nouvelles normes et amendements	14
1.5Immobilisations incorporelles	15
1.6Goodwill	16
1.7Immobilisations corporelles	16
1.8Comparatif Contribution au Résultat Consolidé	17
NOTE 2 FAITS MAJEURS DE LA PERIODE	
2.1Contrôle Urssaf Umanis	18
2.2Contrôle fiscaL Texia	18
2.3Creation d'une filiale Umanis Academy	18
2.4Extension de l'objet social d'Umanis Managed Services	18
2.5Cession de la participation detenue dans Umanis Kazaksthan et franchise 18	signature d'un contrat de
NOTE 3 EVENEMENTS POST CLOTURE	
NOTE 4 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	20
NOTE 5 Informations par segment d'activité et par zone geographique	21
5.1Informations par activité au 30 juin 2015	21
5.2Informations par activité au 30 juin 2014	21
5.3Informations par zone géographique au 30 juin 2015	21
5.4Informations par zone géographique au 30 juin 2014	21
NOTE 6 Goodwills et IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	22

6.1Dé	tail des goodwills par segment en 2014 et 2013 :	22
NOTE 7	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	23
NOTE 8	titres disponibles a la vente	23
NOTE 9	AUTRES ACTIFS FINANCIERS non courants	23
NOTE 10	CLIENTS	24
NOTE 11	TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	24
NOTE 12	CAPITAUX PROPRES	24
12.1 (apital social	25
12.2 É	carts de conversion	25
	nformations relatives aux Bons de Souscriptions de Parts de Créateurs d'Entreprise et aux de Souscription d'Actions	
14	3.1 Informations relatives aux Bons de Souscription de Parts de Createurs d'Entreprise	25
14	3.2 Informations relatives aux Bons de Souscription d'Actions	26
NOTE 13	RÉSULTAT PAR ACTION	26
NOTE 14	PASSIFS FINANCIERS COURANTS	
	17.00113 THV.WOLETO COOK WY 13	27
NOTE 15	Passifs financiers non courants	
		27
NOTE 16	Passifs financiers non courants	27 27
NOTE 16 NOTE 17	Passifs financiers non courants AUTRES PROVISIONS	27 27 28
NOTE 16 NOTE 17 NOTE 18	Passifs financiers non courants AUTRES PROVISIONS PASSIFS EVENTUELS	27 27 28 28
NOTE 16 NOTE 17 NOTE 18 NOTE 19	Passifs financiers non courants AUTRES PROVISIONS PASSIFS EVENTUELS Autres produits et charges opérationnels	27 27 28 28 29
NOTE 16 NOTE 17 NOTE 18 NOTE 19 NOTE 20	Passifs financiers non courants AUTRES PROVISIONS PASSIFS EVENTUELS Autres produits et charges opérationnels resultat financier net	27 28 28 29 29
NOTE 16 NOTE 17 NOTE 18 NOTE 19 NOTE 20 20.1 0	Passifs financiers non courants AUTRES PROVISIONS PASSIFS EVENTUELS Autres produits et charges opérationnels resultat financier net IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	27 28 28 29 29
NOTE 16 NOTE 17 NOTE 18 NOTE 19 NOTE 20 20.1 0 20.2 F	Passifs financiers non courants AUTRES PROVISIONS PASSIFS EVENTUELS Autres produits et charges opérationnels resultat financier net IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS Charge d'impôts	27 28 28 29 29 29 30
NOTE 16 NOTE 17 NOTE 18 NOTE 19 NOTE 20 20.1 (20.2 F) 20.3 I	Passifs financiers non courants AUTRES PROVISIONS PASSIFS EVENTUELS Autres produits et charges opérationnels resultat financier net IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS Charge d'impôts approchement entre la charge d'impôt et le résultat avant impôt	27 28 28 29 29 29 30 30

<u>Note préalable</u> : L'ensemble des données mentionnées dans les documents de synthèse consolidés est exprimé en K€.

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

ACTIF En milliers d'euros	Note n°	30/06/2015	31/12/2014
Goodwills	6	32 897	32 897
Immobilisations incorporelles	6	5 914	6 084
Immobilisations corporelles	7	1 979	1 915
Autres participations	8	157	157
Créances et autres actifs financiers à long terme	9	12 427	11 378
Impôts différés actifs		4 620	4 662
Actifs non courants		57 994	57 094
Stocks		33	94
Clients et comptes rattachés	10	24 188	23 123
Autres actifs courants		12 337	11 166
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11	5 337	8 446
Actifs courants		41 895	42 829
TOTAL ACTIF		99 889	99 923

PASSIF Note n°		30/06/2015	31/012/2014	
En milliers d'euros	11			
Capital social		2 130	2 130	
Primes d'émission		29 873	29 873	
Autres Réserves		-10 157	-12 828	
Ecarts de conversion			-40	
Résultats de la période		1 709	3 059	
Capitaux propres part du groupe	12	23 554	22 194	
Intérêts minoritaires		28	264	
Total des Capitaux propres		23 582	22 457	
Emprunts et Dettes Financières à long terme	15	2 297	1 217	
Provisions à long terme		3 101	3 101	
Impôts différés passifs		561	612	
Autres dettes non courantes			180	
Passifs non courants		5 959	5 110	
Autres provisions courantes	16	1 813	2 043	
Passifs financiers courant	14	16 266	16 360	
Fournisseurs et comptes rattachés		8 410	10 019	
Impôt courant exigible				
Autres dettes courantes		43 860	43 933	
Passifs courants		70 349	72 355	
TOTAL PASSIF		99 889	99 922	
TOTALTAGGII		33 003	33 322	

ETAT DU RESULTAT GLOBAL TOTAL – PARTIE I

En K€	Note n°	30/06/15	31/12/14	30/06/14
Chiffre d'affaires	5	74 123	138 747	67 638
Autres produits de l'activité				
Produits des activités ordinaires		74 123	138 747	67 638
Achats consommés		-3 600	-6 535	-3 393
Charges externes		-13 869	-25 915	-12 416
Charges de personnel	24	-52 682	-96 694	-47 298
Impôts & taxes		-947	-2 033	-791
Amortissements et dépréciations		-618	-1 911	-480
Autres produits et charges d'exploitation		1 047	2 371	-65
Résultat opérationnel courant		3 454	8 030	3 195
Autres produits opérationnels	18	470	7 199	425
Autres charges opérationnelles	18	-1 060	-8 961	-1 412
RESULTAT OPERATIONNEL		2 864	6 268	2 208
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie				
Coût de l'endettement financier brut	19	-204	-597	-288
Coût de l'endettement financier net		-204	-597	-288
Autres produits et charges financiers	19	9	-126	16
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		-11	-45	-82
RESULTAT AVANT IMPÔTS		2 658	5 500	1 854
Charges d'impôt	20	-817	-2 342	-373
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		1 842	3 158	1 481
Intérêts minoritaires		133	99	19
RESULTAT ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE MERE		1 709	3 059	1 462
Résultat par action - en euros				
avant dilution	13	0,88	1,67	0,76
après dilution	13	0,88	1,67	0,76

ETAT DU RESULTAT GLOBAL TOTAL – PARTIE II

En K€	Note n°	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 709	3 059	1 462
Autres Eléments du résultat global				
Ecarts de conversion des activités à l'étranger Actifs financiers disponible à la vente				
Partie efficace des produits ou pertes sur instrument de couverture			-112	
Réévaluation d'immobilisations corporelles				
Impôt sur le résultat des autres éléments du Résultat Global				
Ecarts actuariels sur obligations des régimes à prestations définies			-263	
Quote-part des autres éléments du résultat Global dans les participations en				
équivalence				
RESULTAT GLOBAL TOTAL		1 709	2 684	1 462

TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

En milliers d'euros	30/06/15	31/12/14	30/06/14
Résultat net Groupe et Minoritaires	1 842	3 158	1 481
Dotations nettes aux amortissements et provisions	420	4 704	239
Plus et moins-values de cession	379		
Autres flux non cash en résultat	-1 032	-6 595	-70
Coût de l'endettement financier net	204	597	288
Variation des Impôts Différés	-16	368	-341
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	1 797	2 231	1 597
Variation du besoin en fonds de roulement opérationnel courant	-3 858	2 000	-11 611
Trésorerie provenant des activités opérationnelles	-2 061	4 231	-10 014
Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles	-2 061	4 231	-10 014
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-282	-660	-199
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		19	9
Acquisitions d'immobilisations financières	-352	-2 778	-745
Cessions d'immobilisations financières			
Acquisition de filiales sous déduction de la trésorerie acquise			
Trésorerie nette provenant des activités d'investissement	-634	-3 419	-935
Mouvements de Capital		-2 247	-2 247
Créances incoporées en fonds propres			
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	1 710	4 368	4 368
Remboursements d'emprunts	-2 057	-5 074	-1 813
Intérêts financiers nets versés	-204	-597	-288
Flux liés aux opérations de financement garantis	21	-722	837
Autres flux liés aux opérations de financement	-55	-198	-114
Frais d'émission d'emprunts			
Flux net de trésorerie provenant des activités de financement	-585	-4 471	742
Variation nette de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie	-3 281	-3 659	-10 208
Différence de change nette			
TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	8 338 5 057	11 997 8 338	11 997 1 789

TABLEAU DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

30/06/2015	Capital	Primes	Réserves consolidées	Actions propres	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 31.12.13	2 506	31 756	-13 877	-153	1 552	21 784	167	21 952
Affectation du résultat 2013			1 552		-1 552			
Résultat de la période 2014					3 059	3 059	99	3 158
Variations du capital de l'entreprise consolidante	-376	-1 884				-2 260		-2 260
Variation des actions propres				-163		-163		-163
Variation des écarts de conversion							-3	-3
Partie efficace des produits ou pertes sur instrument de couverture			-75			-75		-75
Ecarts actuariels sur obligations des régimes à prestations définies			-175			-175		-175
Autres			21			21		21
Variation périmètre								
Capitaux propres au 31.12.14	2 130	29 872	-12 554	-316	3 059	22 194	263	22 457
Affectation du résultat 2014					-3 059			
Résultat de la période 2015					1 709	1 709	133	1 842
Variations du capital de l'entreprise consolidante								
Variation des actions propres				-352		-352		-352
Variation des écarts de conversion							12	12
Partie efficace des produits ou pertes sur instrument de couverture								
Ecarts actuariels sur obligations des régimes à prestations définies								
Autres								
Variation périmètre							-379	-379
Capitaux propres au 30.06.2015	2 130	29 872	-12 554	-668	1 709	23 554	29	23 582

NOTES ANNEXES

Les Etats Financiers consolidés intermédiaires résumés ci-joints présentent les opérations de la société UMANIS S.A. et de ses filiales (l'ensemble désigné comme « Le Groupe »).

Son siège social est situé : 7/9 rue Paul Vaillant Couturier – 92300 LEVALLOIS PERRET.

NOTE 1 MÉTHODES COMPTABLES

1.1 DECLARATION DE CONFORMITE

Les Etats Financiers intermédiaires résumés ont été préparés en conformité avec les normes internationnales IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne et en particulier la norme d'information financière IAS 34 – Information financière intermédiaire. Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des Etats Financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les Etats Financiers du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires résumés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles que publiées par l'IASB et l'IFRIC au 30 juin 2015 et telles qu'adoptées par l'Union Européenne. Ces normes et interprétations sont disponibles sur le site Internet de l'Union Européenne.

Les Etats Financiers consolidés intemédiaires résumés du Groupe au 30 juin 2015 ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 28 septembre 2015.

1.2 MODALITES D'ELABORATION DES COMPTES SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2015

Les méthodes comptables appliquées par le Groupe dans les Etats Financiers consolidés intermédiaires sont identiques à celles utilisées dans les Etats Financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014 sous réserve des éléments présentés ci-dessous et des spécificités requises par la norme IAS 34.

Les charges comptabilisées sur la période au titre des rémunérations en actions, des taxes et impôts sur les sociétés, correspondent au prorata des charges estimées de l'année (hormis le CIR), éventuellement retraité des évènements non récurrents intervenus sur la période.

Les actifs destinés à être cédés ou consommés au cours du cycle d'exploitation normal du groupe, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice constituent des dettes courantes. Toutes les autres dettes sont non courantes.

Dans le cadre de l'établissement de ses états financiers consolidés préparés conformément aux normes comptables internationales IFRS, Umanis est amenée à procéder à un certain nombre d'estimations et à retenir certaines hypothèses jugées réalistes et raisonnables, qui



affectent la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. La direction revoit ces estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes, les résultats réels futurs pourraient différer des estimations actuelles.

Les principales estimations significatives faites par la Direction du groupe portent notamment sur les dépréciations des créances clients, l'évaluation des immobilisations incorporelles, les provisions et les impôts différés :

Dépréciations des créances clients

Une dépréciation des créances clients est comptabilisée si la valeur actualisée des encaissements futurs est inférieure à la valeur nominale. Le montant de la dépréciation prend en compte la capacité du débiteur à honorer sa dette et l'ancienneté de la créance. Un taux de recouvrabilité plus faible que celui estimé ou la défaillance de certains clients peuvent avoir un impact négatif sur nos résultats futurs.

Le montant des dépréciations de créances clients représente 1 502 milliers d'euros au 30 juin 2015 (à comparer à 1 482 milliers d'euros au 31 décembre 2014).

Frais de développement capitalisés, goodwills et autres immobilisations incorporelles

Les conditions de capitalisation des frais de développement sont énoncées en note 1-9. Une fois capitalisés, ces frais sont amortis sur la durée de vie estimée des produits concernés.

Le Groupe doit en conséquence évaluer la faisabilité commerciale et technique de ces projets et estimer les durées de vie des produits en résultant. S'il s'avérait qu'un produit n'était pas en mesure de satisfaire aux attentes initiales, le Groupe pourrait être dans l'obligation de déprécier dans le futur tout ou partie des frais capitalisés ou de modifier le plan d'amortissement initial de manière prospective.

Le Groupe a par ailleurs à son actif des immobilisations incorporelles acquises en espèces ou par le biais d'opérations de regroupement d'entreprises ainsi que les goodwills en résultant.

Comme indiqué en note 1-11, outre les tests de dépréciation annuels relatifs aux goodwills, il est procédé à des tests ponctuels en cas d'indice de perte de valeur des actifs incorporels détenus. Les dépréciations éventuelles résultent d'un calcul de flux de trésorerie futurs actualisés. Une évolution des flux de trésorerie initialement estimés peut donc conduire à revoir et à modifier la dépréciation comptabilisée précédemment, étant entendu que les pertes de valeurs relatives aux goodwills ne sont pas réversibles.

Le montant net des goodwill est de 32 897 milliers d'euros au 30 juin 2015, contre 32 897 milliers d'euros au 31 décembre 2014.

Reconnaissance du revenu et provisions pour pertes à terminaison

Pour les revenus et les résultats relatifs aux contrats de prestations de services négociés au forfait, le Groupe applique la méthode du pourcentage d'avancement en application des principes généraux de reconnaissance des revenus. La détermination du pourcentage



d'avancement et des revenus à comptabiliser repose sur de nombreuses estimations fondées sur le suivi des coûts ainsi que sur l'expérience acquise. Des ajustements des estimations initiales peuvent cependant intervenir tout au long de la vie du contrat et peuvent avoir des effets significatifs sur les résultats futurs.

Par ailleurs, des provisions sont comptabilisées notamment au titre des pertes à terminaison encourues en cas de non respect des engagements contractuels au titre des contrats de prestations de services. Ces provisions sont calculées sur notre meilleure estimation fondée sur l'expérience acquise. Ces provisions et leur variation sont comptabilisées en coût des ventes dans le cadre de la comptabilisation des résultats à l'avancement.

Le montant des coûts qui seront réellement supportés peut différer sensiblement des montants initialement provisionnés et pourra donc avoir un effet significatif sur les résultats futurs.

Au titre du 1^{er} semestre 2015 aucune perte à terminaison n'a été comptabilisée.

Provisions pour risques et passifs éventuels

Les litiges avec les salariés ayant quitté la société et ayant entamé une procédure à son encontre, font l'objet de provisions pour risques. Ces provisions sont calculées sur la base de notre meilleure estimation du risque encouru établie par nos avocats et/ou juristes du groupe et fondée sur l'expérience acquise.

Le montant des coûts qui seront réellement supportés peut différer sensiblement des montants initialement provisionnés et pourra donc avoir un effet significatif sur les résultats futurs.

Le montant des provisions pour risques relatives aux litiges salariés représente 996 milliers d'euros au 30 juin 2015 (à comparer à 1 242 milliers d'euros au 31 décembre 2014).

☐ Crédit Impôt Recherche

Le groupe Umanis a déposé depuis 2008 des dossiers auprès de l'Administration Fiscale en vue de l'obtention de Crédits Impôt Recherche correspondant aux dépenses de recherche et développement engagées.

		Umanis France	Umanis France	Umanis France	Umanis France	Umanis SA	Umanis SA	Umanis SA
Année d'affectation des dépenses		2 008	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013	2 014
Montant du CIR demandé (K€)	initial	1 099	1 010	371	4 055	4 578	4 971	4 968
	rectificatif	-	3 633	3 738	-	-	-	-

Sur la période 2009 à 2011, le groupe AURA, société acquise par Umanis en janvier 2011 a déposé les dossiers suivants :

		Aura Ingéniérie	Aura Ingéniérie	Aura Group
Année d'affectation des dépenses		2 009	2 010	2 011
Montant du CIR demandé (K€)	initial	1 266	869	414



Sur la période 2010 à 2014, la société Hélice, société acquise par Umanis en avril 2013, a déposé les dossiers suivants :

Année d'affectation des dépen	ses	2 010	2 011	2 012	2 013	2 014
Montant du CIR demandé	initial	504	147	229	1 627	883
(K€)	rectificatif	1 938	1 690	1 684		

Sur la période 2010 à 2014, la société Texia, société acquise par Umanis en décembre 2013, a déposé les dossiers suivants :

Année d'affectation des dépenses		2 010	2 011	2 013	2 014
Montant du CIR demandé (K€)	initial	519	312	255	124

Le CIR au titre de l'année 2008, d'un montant de 1 099 K€, a fait l'objet d'un contrôle fiscal qui a conclu à la reconnaissance par l'Administration d'un CIR de 711 K€, rejetant un montant de 388 K€ considéré comme ne répondant pas aux critères d'éligibilité.

En mai 2013 l'Administration Fiscale a versé au groupe Umanis un montant de 3 633 K€ au titre du CIR 2009. Cet exercice bénéficiait de dispositions particulières permettant aux entreprises de recevoir les fonds correspondant nonobstant le fait que l'Administration Fiscale pouvait procéder ultérieurement à une vérification de ce CIR (ce qui est le cas) et en rejeter tout ou partie.

Compte tenu des incertitudes énoncées plus avant sur les demandes de CIR ces fonds sont considérés comme une avance de trésorerie sans impact sur le résultat. Le versement reçu au titre du CIR 2009 de 3 633k€ figure en « Dettes fiscales et sociales ».

En 2014, l'Administration Fiscale a poursuivi ses contrôles sur les CIR 2009, 2010 et 2011 des sociétés Aura et Umanis. Ces contrôles ne sont pas terminés à ce jour mais l'administration fiscale a émis deux propositions de rectification : Pour la société Aura, les CIR ont été rejetés en totalité, pour la société Umanis, les CIR des années 2010 et 2011 ont été validés à 40%.

N'étant pas en mesure d'estimer le montant réel de CIR dont il pourra bénéficier in fine, le Groupe Umanis a, sur les bases de ces propositions de rectifications, estimé un niveau de CIR qui, exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires, peut présenter un caractère récurrent sur les exercices 2009 à 2012 pour les sociétés Hélice et Texia et a ajusté, pour la société Umanis, la comptabilisation des CIR à hauteur du pourcentage d'ores et déjà validé par l'administration fiscale, soit 40%. Des discussions sont toujours en cours avec l'administration fiscale et les comptes arrêtés au 30 juin 2015 tiennent compte de ces évolutions.

Cela a conduit le Groupe à enregistrer dans ses comptes au 30 juin 2015 une subvention de 1 069 K€ en « Autres Produits et Charges d'exploitation » au titre des CIR de l'exercice 2014, en contrepartie d'un montant de 1 069k€ en « Autres actifs Financiers non courants ». Cette

estimation décrite précédemment sera revue en fonction des débouclements à venir des contrôles fiscaux sur les CIR 2009, 2010 et 2011.

Pour l'établissement des dossiers techniques le groupe Umanis etait accompagné par un cabinet de conseil rémunéré aux success fees. Les success fees correspondant aux CIR des années 2014 pour les entités Umanis SA, Hélice et Texia repris dans les tableaux ont été comptabilisés en charges externes pour l'année 2015 au prorata des montants des CIR comptabilisés. Depuis 2015, le groupe Umanis a mis en place un département R&D qui a pour vocation à remplacer, au cours de cette année, le prestataire extérieur qui nous accompagnait dans la préparation des dossiers tehcniques.

Impôts différés

Les impôts différés actifs comptabilisés résultent pour l'essentiel des déficits fiscaux reportables. Les actifs relatifs au report en avant des pertes fiscales sont reconnus s'il est plus probable qu'improbable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales pourront être imputées.

Au 30 juin 2015, le cumul des impôts différés activés nets est de 4 059 milliers d'euros (à comparer à 4 050 milliers d'euros au 31 décembre 2014). Le groupe fait une analyse des éléments positifs et négatifs lui permettant de conclure ou non sur la probabilité d'utilisation dans le futur des déficits fiscaux reportables. Cette analyse est effectuée régulièrement au sein de chaque juridiction fiscale où des impôts différés actifs significatifs sont comptabilisés.

S'il s'avérait que les résultats fiscaux futurs étaient sensiblement différents de ceux prévus pour justifier la comptabilisation des impôts différés actifs, le groupe serait alors dans l'obligation de revoir à la baisse ou à la hausse le montant des actifs d'impôts différés, ce qui aurait un effet significatif sur le bilan et le résultat.

1.3 METHODES DE CONVERSION

Transactions libellées en monnaies étrangères

En application de la norme IAS 21, les opérations libellées en monnaies étrangères sont initialement converties en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction.

A la date de clôture, les actifs et passifs monétaires exprimés en monnaies étrangères sont convertis au cours de change à cette même date. Toutes les différences de change dégagées à cette occasion sont comptabilisées au compte de résultat en « autres produits et charges financiers ».

<u>États financiers libellés en monnaies étrangères</u>

Les comptes des sociétés exprimés en devises étrangères, sont convertis en euros de la manière suivante :



- Les postes du bilan sont convertis en euros au taux de clôture, à l'exception des capitaux propres qui sont maintenus au taux historique.
- Les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de l'exercice.
- L'écart résultant de l'utilisation de ces différents taux est inclus dans les capitaux propres consolidés au poste « Ecarts de conversion » et n'affecte pas le résultat.

1.4 Nouvelles normes et amendements

■ Normes et interprétations nouvelles applicables au 1^{er} janvier 2015

Les normes, amendements et interprétations IFRS suivants, publiés par l'IASB et endossés par l'Union Européenne, d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2014, n'ont pas eu d'impact significatif dans les comptes. Ils concernent principalement :

- IFRS 10 Etats Financiers Consolidés
- IFRS 11 Accords Conjoints
- IFRS 12 Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités
- Amendements IFRS 10,11 et 12 Dispositions transitoires
- Amendements IAS 27 Etats financiers individuels
- Amendements IAS 28 Participations dans des entreprises associées et dans des coentreprises
- Amendements IFRS 10, 12 et IAS 27 Entités d'investissement
- Amendements IAS 32 Compensation des actifs et passifs financiers
- Amendements IAS 36 Informations à fournir Valeur recouvrable des actifs non financiers
- Amendements à IAS39 Novation des dérivés et maintien de la relation de couverture

Nouveaux textes IFRS pouvant être appliqués par anticipation :

Le groupe n'a pas choisi d'appliquer de normes, amendements ou interprétations IFRS par anticipation. L'IASB a publié les principales normes et amendements suivants, qui ne sont pas encore entrés en vigueur au 30 juin 2015 (non encore approuvés par l'Union européenne) :

- Amendement IAS 19 Contribution des membres du personnel
- IFRIC 21 Droits ou taxes

Le processus de détermination des impacts potentiels de l'application de ces nouvelles normes sur les comptes consolidés du Groupe est en cours. Le Groupe estime qu'à ce stade de l'analyse, l'impact de l'application de ces normes ne peut être connu avec une précision suffisante.



1.5 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Conformément à la norme IAS 38 « immobilisations incorporelles », seuls les actifs incorporels dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que des avantages économiques futurs iront au groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Les actifs incorporels comptabilisés en immobilisations incorporelles sont principalement des logiciels.

□ Frais de développement

Conformément à la norme IAS 38, les dépenses de recherche et développement sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues, à l'exception des frais de développement inscrits en immobilisations lorsque les conditions d'activation répondant strictement aux critères suivants sont réunies :

- intention et capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- probabilité que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront au groupe
- coût de cet actif évaluable avec fiabilité.

Dans le cas spécifique des logiciels, les frais de développement de logiciels sont ceux encourus pendant les phases de programmation, de codification et de tests. Les dépenses encourues préalablement (phases de planification de la conception, de définition du produit et de définition de l'architecture du produit) sont comptabilisées en charges.

Ces frais de développement sont amortis sur la durée de vie estimée des projets concernés. Pour les logiciels, la durée de vie est déterminée comme suit :

- si le logiciel est utilisé en interne, sur la durée de vie probable d'utilisation,
- si le logiciel est à usage externe, selon les perspectives de vente, de location ou de toute autre forme de commercialisation.

Immobilisations acquises

Les actifs incorporels acquis par le groupe Umanis sont également comptabilisés à leur coût historique d'acquisition minoré des amortissements cumulés et des pertes de valeur éventuelles.

Dépenses ultérieures à la première inscription

Les dépenses ultérieures relatives aux actifs incorporels sont comptabilisées à l'actif lorsqu'elles augmentent les avantages économiques futurs de l'actif spécifique auquel elles se rapportent, et que ce coût peut être évalué et attribué à l'actif de façon fiable.



Amortissements

- Lorsque leur durée d'utilité est définie, les immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée d'utilisation attendue par le groupe. Cette durée est déterminée au cas par cas en fonction de la nature et des caractéristiques des éléments inclus dans cette rubrique.
 - En règle générale l'amortissement des logiciels informatiques est pratiqué sur une durée de 3 ans selon le mode linéaire à l'exception d'un logiciel spécifique dont la durée d'utilisation est de 4 ans.
- Lorsque leur durée d'utilité est indéfinie, les immobilisations incorporelles ne sont pas amorties mais sont soumises à des tests annuels systématiques de perte de valeur.

1.6 GOODWILL

Les goodwills représentent la différence entre le coût d'acquisition des titres de participation et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition. Ils sont inscrits à l'actif du bilan.

Les goodwills ne sont pas amortis, mais font l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Les dépréciations relatives aux goodwills ne sont pas réversibles.

La méthodologie retenue consiste principalement à comparer les valeurs recouvrables de chacune des divisions opérationnelles du groupe (cf note 5), aux actifs nets correspondants (y compris goodwills). Ces valeurs recouvrables sont essentiellement déterminées à partir des projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation et d'une valeur terminale. Les hypothèses retenues en termes de variation du chiffre d'affaires et de valeurs terminales sont raisonnables et conformes aux données du marché disponibles pour chacune des divisions opérationnelles ainsi qu'à leurs budgets validés en conseil d'administration.

1.7 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Principes d'évaluation

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût historique d'acquisition minoré des amortissements cumulés et des pertes de valeur éventuelles.

Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composantes significatives ayant des durées d'utilité différentes, ces dernières sont comptabilisées séparément.

Les coûts d'entretiens et de réparations sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.



Dépenses ultérieures à la première inscription

Les dépenses relatives au remplacement ou renouvellement d'une composante d'immobilisation corporelle sont comptabilisées comme un actif distinct, et l'actif remplacé est éliminé.

Les autres dépenses ultérieures relatives à une immobilisation corporelle sont comptabilisées à l'actif lorsqu'elles augmentent les avantages économiques futurs de l'actif au-dessus de son niveau de performance défini à l'origine.

Toutes les autres dépenses ultérieures sont comptabilisées directement en charges dès qu'encourues.

Contrats de location-financement

Les opérations réalisées au moyen d'un contrat de crédit bail ou de location-financement sont traitées conformément à IAS 17 selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat (cf note 1.12 Contrats de location).

Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux cités et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire appliqué, sur les durées d'utilisation estimées suivantes :

Types d'imobilisations	Durées
Installations techniques et outillages	10 ans
Agencements, aménagements divers	5 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans / 5 ans
Mobilier	8 ans / 10 ans

1.8 COMPARATIF CONTRIBUTION AU RESULTAT CONSOLIDE

La société Umanis Academy a été crée le 3 février 2015. De ce fait, sa contribution aux comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2015 se limite à 4 mois d'activité et est donc non significative.

La société Umanis Kazaksthan a été cédée le 16 avril 2015. De ce fait, sa contribution aux comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2015 n'est pas significative.

NOTE 2 **FAITS MAJEURS DE LA PERIODE**

2.1 CONTROLE URSSAF UMANIS

La société Umanis fait l'objet d'une vérification de l'application des législations de Sécurité sociale, de l'assurance chomage et de la garantie des salaires par l'administration à compter du 1 er janvier 2012.

Le premier rendez-vous a eu lieu en avril 2015. Ce contrôle étant toujours en cours au 30 juin 2015, aucune provision n'a été passée dans les comptes clos au 30 juin 2015.

2.2 CONTROLE FISCAL TEXIA

Texia fait l'objet, depuis le mois d'avril 2015, d'un contrôle fiscla portant sur les CIR des années 2010 à 2013. Ce contrôle étant toujours en cours au 30 juin 2015, aucune provision n'a été passée dans les comptes au 30 juin 2015

2.3 CREATION D'UNE FILIALE UMANIS ACADEMY

Afin de compléter son offre, Umanis BPO, filiale marocaine d'Umanis SA, a décidé de créer une filiale jurique autonome à Casablanca au Maroc pour développer l'activité « Formation interne et externe ».

La sociét Umanis Academy SARL a été constituée le 3 février 2015, son capital est de 10.000 Dirhams et son siège social est situé Rue Soumaya Residence Shehrazade à Casablanca.

2.4 EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL D'UMANIS MANAGED SERVICES

Afin de répondre à la demande de clients « Sociétés d'assurances », l'assemblée générale de la société Umanis Managed Services a décidé, le 7 janvier 2015, de modifier son objet social en y insérant la falculté d'exercer la profession de courtier en assurances et réassurances telle que définie par l'article R.511.1 du Code des Assurances, d'exécuter des mandats qui lui seront confiés à ce titre, et des activités qui en découlent directement, d'effectuer des prestations de conseil et d'assistance, d'audit et d'expertise en matière d'assurance et, par conséquent, de modifier les statuts.

2.5 CESSION DE LA PARTICIPATION DETENUE DANS UMANIS KAZAKSTHAN ET SIGNATURE D'UN CONTRAT DE FRANCHISE

Le groupe Umanis a décidé de céder sa participation à hauteur de 51% du capital social de la société Umanis Kaiakstan à Madame Rahmedolovna Zarina Zhakparova, citoyenne casaque.

Le montant de cette cession a été fixé à 5.000 euros, soit 980.000 tenge. Le contrat de cession a été conclu vers la fin du premier semestre 2015.

Toutefois, la société Umanis, cédante, a accepté la conclusion d'un contrat de franchise avec la société Umanis Kazasthan afin qu'elle continue à exploiter et promouvoir la marque Umanis et son savoir-faire.

Ce contrat de franchise prévoit une rémunération de Umanis SA par Umanis Kazaksthan d'un montant de 14% du chiffre d'affaire mensuel réalisé par Umanis Kazaksthan.



L'impact de cette cession dans les comptes consolidés au 30 juin 2015 se situe au niveau du résultat opérationnel où une charge d'un montant de 380k€ a été comptabilisée correspondant à la valeur nette comptable de cette entité.

NOTE 3 **EVENEMENTS POST CLOTURE**

Néant

NOTE 4 **PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION**

Le périmètre de consolidation du groupe Umanis comprend 20 sociétés consolidées. La liste complète et les méthodes de consolidation y afférentes, sont données ci-après.

Nom	Siège	Registre du commerce	Méthode de consolidation	% contrôle	% intérêt
Umanis SA	Levallois - France	RCS 403 259 534	Société mère	Société	mère
		Etudes, conseils, formation	ons		
Umanis Consulting SAS	Levallois - France	RCS 434 016 853	Intégration globale	98.53%	98.53%
Umanis Institut	Levallois - France	RCS 501 080 501	Intégration globale	100.00%	100.00%
Umanis Investissement	Levallois - France	RCS 523 432 680	Intégration globale	100.00%	100.00%
Umanis (Italie) SRL	Milan - Italie	RI 332 085	Intégration globale	100.00%	99.81%
Umanis (Belgique) SPRL	Bruxelles - Belgique	RCB 0453216563	Intégration globale	100.00%	99.81%
Umanis (Pologne) Sp Z.o.o.	Varsovie - Pologne	RHB 53551	Intégration globale	100.00%	99.81%
Umanis (Espagne) SL	Madrid - Espagne		Intégration globale	100.00%	99.81%
Umanis (Allemagne) GmbH	Francfort - Allermagne	HRB 48024	Intégration globale	100.00%	99.81%
Umanis (Maroc)	Casablanca - Maroc	108769	Intégration globale	100.00%	99.81%
Umanis Luxembourg	Luxembourg- Luxembourg	2007-2218818	Intégration globale	100.00%	100.00%
Umanis Computer	Vincennes - France	RCS 440 475 226	Intégration globale	100.00%	100.00%
Umanis BPO Maroc	Casablanca-Maroc		Intégration globale	100.00%	100.00%
Groupe Helice	Paris - France	RCS 419 423 082	Intégration globale	100.00%	100.00%
Helice	Paris - France	RCS 333 634 558	Intégration globale	100.00%	100.00%
Beqom	Madrid-Espagne		intégration proportionnelle	40.00%	40.00%
Texia	Aix en Provence-France	RCS 398 846 626	Intégration globale	100.00%	100.00%
Entrée en 2015					
Umanis Academy	Casablanca - Maroc		Intégration globale	95.00%	95.00%
Sortie en 2015					
Umanis Kazakhstan	Astana - Kazakhstan		Intégration globale	51.00%	51.00%
		Centre d'appel			
Umanis Managed Services (anciennement Call One)	Levallois - France	RCS 412 719 986	Intégration globale	100.00%	99.91%
		Publicité, Communication	on		
Ums Courtage	Levallois - France	RCS 423 601 657	Intégration globale	100.00%	100.00%

NOTE 5 **INFORMATIONS PAR SEGMENT D'ACTIVITE ET PAR ZONE GEOGRAPHIQUE**

5.1 Informations par activite au 30 Juin 2015

30/06/2015	Business Intelligence	Consulting	Centres d'Appel	CRO	Computer	Infrastructure	Total
Chiffre d'affaires	39 607	1 136	2 930	4 602	4 188	21 660	74 123
Résultat Opérationnel	2 745	-3	80	207	88	-253	2 864

5.2 Informations par activite au 30 juin 2014

30/06/2014	Business Intelligence	Consulting	Centres d'Appel	CRO	Computer	Infrastructure	Total
Chiffre d'affaires	35 446	1 811	3 053	2 945	3 536	20 847	67 638
Résultat Opérationnel	2 500	-61	224	-90	87	-452	2 208

5.3 Informations par zone geographique au 30 juin 2015

30/06/2015	France	Europe	Monde	Total
Chiffre d'affaires	71 830	1 181	1 112	74 123
Résultat Opérationnel	3 848	23	-1 007	2 864

5.4 Informations par zone geographique au 30 juin 2014

30/06/2014	France	Europe	Monde	Total
Chiffre d'affaires	65 673	1 293	672	67 638
Résultat Opérationnel	2 328	-446	326	2 208



21/32

NOTE 6 GOODWILLS ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En milliers d'euros	31/12/2014	Acquisitions Dotation	Cessions Reprises	Autres variations	30/06/2015
Valeurs brutes					
Goodwills Frais de développement	39 628				39 628
Brevets et licences	1 174	15			1 189
Autres	8 912				8 912
Total	49 714	15			49 729
Amortissements / Dépréciations					
Goodwills Frais de développement	(6 731)				(6 731)
Brevets et licences	(1 165)	(7)			(1 172)
Autres	(2 836)	(179)			(3 015)
Total	(10 732)	(186)			(10 918)
Valeurs nettes comptables					
Goodwills	32 897				32 897
Frais de développement	_				
Brevets et licences Autres	6 075	8 (179)			17 5 897
, idio	0 073	(179)			5 697
Total	38 981	-171			38 811

Tous les goodwills ont été testés en fonction des unités génératrices de trésorerie auxquelles ils sont alloués.

6.1 DETAIL DES GOODWILLS PAR SEGMENT EN 2014 ET 2013 :

Ecart d'acquisition :

30/06/2015	Business Intelligence	Consulting	Centres d'Appel	CRO	Computer	Infrastructure	Total
Ecarts d'acquisition	25 254	1 258	0	0	0	6 385	32 897
31/12/2014	Business Intelligence	Consulting	Centres d'Appel	CRO	Computer	Infrastructure	Total



NOTE 7 <u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>

En milliers d'euros	31/12/2014	Augmentation Dotation	Diminution Reprise	Autres Flux	30/06/2015
Valeurs brutes					
Terrains et constructions	4				4
Installations techniques et machines	498				498
Acomptes et immobilisations corporelles en cours					
Autres	8 360	267			8 627
Total	8 863	267			9 129
Amortissements & Dépréciations					
Terrains et constructions					
Installations techniques et machines	(360)	(7)			(367)
Acomptes et immobilisations corporelles en cours					
Autres	(6 586)	(197)			(6 783)
Total	(6 946)	(204)			(7 150)
Valeurs nettes comptables					
Terrains et constructions	4				4
Installations techniques et machines	138	(7)			131
Acomptes et immobilisations corporelles en cours					
Autres	1 774	70			1 844
Total	1 915	63			1 979

NOTE 8 TITRES DISPONIBLES A LA VENTE

En milliers d'euros	30/06/2015	31/12/2014
Titres Civipol Autres	152 5	152 5
TOTAL	157	157

Valeur brute des titres Civipol = 152 K€ détenu à hauteur de 5,88 %

NOTE 9 **AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS**

En milliers d'euros	30/06/2015	31/12/2014
Prêts	1 439	1 455
Dépôts et cautionnements	702	691
Créances fiscales	10 341	9 272
Bequom	-55	-40
TOTAL	12 427	11 378



23/32

Umanis estime que la valeur inscrite au bilan des actifs financiers non courants correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

Les créances fiscales sont composées de la provision des divers CIR dont 9 533k€ pour Umanis, 692K€ pour Hélice et 116K€ pour Texia (Voir paragraphe 1.2). Le délai remboursement d'un CIR, en cas de validation, est de 3 ans après son dépôt.

NOTE 10 **CLIENTS**

En milliers d'euros	30/06/2015	31/12/2014
Créances clients et comptes rattachés Provisions sur créances clients et comptes rattachés Créances cédées	12 104 -1 502 13 586	17 127 -1 482 7 478
TOTAL	24 188	23 123

Umanis estime que la valeur inscrite au bilan des créances clients correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

NOTE 11 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

En milliers d'euros	30/06/2015	31/12/2014
Valeurs mobilières de placement Disponibilités	5 337	8 446
TOTAL	5 337	8 446
Découverts bancaires	-280	-108
TOTAL	5 057	8 338

NOTE 12 **CAPITAUX PROPRES**

En milliers d'euros	30/06/2015	31/12/2014
Capital	2 130	2 130
Primes d'émission	29 873	29 873
Autres réserves	-10 137	-12 828
Ecarts de conversion	-20	-40
Résultats de l'exercice	1 709	3 059
TOTAL	23 554	22 194

12.1 CAPITAL SOCIAL

Le capital social est constitué de 1 935 958 actions d'un nominal de 1,10 euro.

12.2 ÉCARTS DE CONVERSION

L'impact des écarts de conversion correspond principalement aux effets de change des devises polonaises, marocaine et kazakhes.

12.3 Informations relatives aux Bons de Souscriptions de Parts de Createurs d'Entreprise et aux Bons de Souscription d'Actions

14.3.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX BONS DE SOUSCRIPTION DE PARTS DE CREATEURS D'ENTREPRISE

L'ensemble des Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprise a été attribué aux deux personnes citées ci-dessous en leur qualité de dirigeant.

		Piepszo	w nik	Pouli	gny		
		Nombre	Prix	Nombre	Prix	Nombre Total	Exercice
Autorisation AGE du 28/06/2005 pour 10 % du capital social	BCE10-05 attribués par le CA du 06/10/05	25 000	14,225	0	0	25 000	90 % à compter du 07/10/2005 10 % à compter du 07/10/2006 Exerçables sans limitation de durée
Autorisation AGM du 29/06/2007	BCE 10-07 attribués par le CA du 31/10/07	75 000	10,65			75 000	90 % à compter du 31/10/2007 10 % à compter du 31/10/2008 Exerçables jusqu'au 31/10/2017
pour 10 % du capital social	BCE 05-08 attribués par le CA du 16/05/08	55 242	7,15			55 242	90 % à compter du 16/05/2008 10 % à compter du 16/05/2009 Exerçables jusqu'au 16/05/2018
Total BC	E attribués	155 2	242	0		155 242	
Total BC	E exercés	0		0		0	
Sold	e BCE	155 2	42	0		155 242	

La valeur nominale des actions souscrites est dans tous les cas de 1,10 €.

14 100

14.3.2 <u>Informations relatives aux Bons de Souscription d'Actions</u>

14 100

		Laure Piepszo		Olivi Pouliç	_		
		Nombre	Prix	Nombre	Prix	Nombre Total	Exercice
Autorisation AGE du 26/06/2010 240.000 Bons Max	BSA 08-10 attribués par le CA du 30/08/2010	14 100	7,1	0	0	14 100	100% à compter du 30/08/2010 Exerçables jusqu'au 29/08/2015
Total BS/	A attribués	14 10	00	0		14 100	
Total des E	BSA exercés	0		0		0	

NOTE 13 **RÉSULTAT PAR ACTION**

Solde BSA

Le résultat par action est le suivant :

En K€	30/06/2015	31/12/2014
Résultat net Part du Groupe Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation	1 709 1 935 958	3 059 1 935 958
Résultat en euros par action	0,88	1,58

Le résultat dilué par action est le suivant :

En K€	30/06/2015	31/12/2014
Résultat net utilisé par la détermination du résultat dilué par action	1 709	3 059
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation retenu pour la détermination du résultat dilué par action	1 935 958	1 935 958
Résultat dilué en euros par action	0,88	1,58

26/32

NOTE 14 PASSIFS FINANCIERS COURANTS

En milliers d'euros	30/06/2015	31/12/2014
Empurnts Divers		
Partie court terme des emprunts divers portant intérêts	14 238	14 524
Emprunt garantis sur créances clients(1)	1 752	1 732
Total	15 990	16 256
Découverts bancaires	280	108
Total	16 266	16 360

La partie court terme des emprunts comprend la totalité des emprunts relatifs à l'acquisition du groupe Aura ainsi que l'avance d'un montant de 11 282k€ accordée par BPI en mars 2013 et mai 2014, dans le cadre du préfinancement des CIR (Voir paragraphe 2.15 sur la Ligne BPI).

NOTE 15 **PASSIFS FINANCIERS NON COURANTS**

	30/06/2015					
	Valeur brute	De 1 à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 5 ans à plus de 5 ans	
Emprunts et dettes Financières à long terme	2 297	2 072	225	0	0	
Total	2 297	2 072	225	0	0	

Les emprunts et dettes sont constitués principalement d'une avance d'un montant de 1 710k€ accordée par la Caisse D'Epargne en 2013 et 2015 et BNPPARIBAS en 2015, dans le cadre du préfinancement des CICE.

NOTE 16 **AUTRES PROVISIONS**

En milliers d'euros	31/12/2014	Dotations	Reprises	Variation de Périmètre	30/06/2015
Provisions pour litiges Autres provisions pour risques	1 242	272	(518)		996
Autres provisions pour charges	801	16			817
TOTAL	2 043	288	(518)		1 813

Courant au 30/06/2015	Non courant au 30/06/2015
996	
817	
1 813	



27/32

La provision pour litiges de 996k€ est constituée de l'ensemble des litiges en cours avec les anciens collaborateurs du groupe. Cette provision est déterminée en accord avec nos avocats et selon le niveau de risque associé à chacune des procédures engagées auprès des conseils des prud'hommes. Le solde ainsi que les autres provisions pour risques concernent des provisions constituées au titre de litiges d'ordre commercial ou fiscal.

NOTE 17 **PASSIFS EVENTUELS**

Néant

NOTE 18 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

En milliers d'euros	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Produits de restructuration	470	1 513	408
Cessions immobilisations		11	12
Pénalités et Amendes		1 201	
Produits sur Litige Commercial		63	
Autres Produits		139	5
Produits de CIR sur exercices antérieurs		4 272	
Total Produits Opérationnels	470	7 199	425

30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
-610	-2 015	-1 401
	-34	-6
-41	-1 990	
-15		
-394	-656	-5
	-4 265	
-1 060	-8 960	-1 412
	-610 -41 -15 -394	-610 -2 015 -34 -41 -1 990 -15 -394 -656 -4 265

TOTAL RESULTAT OPERATIONNEL	-590	-1 761	-987
-----------------------------	------	--------	------

Les autres produits et charges opérationnels sont des éléments inhabituels et significatifs mais non récurrents.

Les charges de restructuration correspondent à des mesures d'optimisation des charges fixes essentiellement en termes de coût de personnel.

NOTE 19 **RESULTAT FINANCIER NET**

En milliers d'euros	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie			
Charges d'intérêts d'emprunts et de découverts	-204	-597	-288
Coût de l'endettement financier net	-204	-597	-288
Gains de change	85	21	33
Pertes de change	-62	-77	
Apurements Divers			
Autres	-14	-70	-17
Autres produits et charges financiers	9	-126	16
TOTAL RESULTAT FINANCIER NET	-195	-723	-272

NOTE 20 IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

20.1 CHARGE D'IMPOTS

Compte tenu des perspectives de résultat des différentes filiales du groupe et du montant des impôts différés actifs au 30 juin 2015, 16k€ d'impôt différé supplémentaire ont été comptabilisés sur 2015.

En milliers d'euros	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Impôts courants	-833	-1 973	-813
Impôts différés	16	-368	341
Crédits d'impots			100
Situation à la clôture	-817	-2 342	-373

En 2010, le groupe a décidé l'application de la norme IAS 12 consécutive à la réforme de la taxe professionnelle introduite en France par la loi de finance 2010 publiée le 31 décembre 2009 créant la Contribution Economique Territoriale (CET).

Umanis considère que la composante Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprise (CVAE), dont la base de calcul est assise sur une différence entre les revenus et certaines charges opérationnelles constitue, compte tenu de son activité, un impôt sur le résultat au regard de la norme IAS 12.

En conséquence, à compter de l'exercice 2010, le montant total de la charge courante relative à la CVAE est comptabilisé sur la ligne « impôt sur le bénéfice ». Au 30 juin 2015, le montant de la charge courante s'élève à 639 milliers d'euros.

20.2 RAPPROCHEMENT ENTRE LA CHARGE D'IMPOT ET LE RESULTAT AVANT IMPOT

En milliers d'euros	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Résultat net avant impôt	2 658	5 500	1 854
Taux d'impôt théorique	33,33%	33,33%	33,33%
Impôt théorique	-886	-1 833	-618
Rapprochement :			
Crédits d'impôts	675	2 560	100
CVAE	-639	-1 662	-813
Retraitements		-1 422	
Différences Permanentes	-31	-347	550
Elim ID sur Frais d'acquisition			408
Résultats non activés		166	
Autres	124	220	
Déficits activés			
Différentiel de Taux	-61	-25	
Charges d'impôts sur les résultats consolidés	-817	-2 343	-373
Taux d'impôt effectif	-30,73%	-42,60%	-20,12%

20.3 IMPOTS DIFFERES

En milliers d'euros	30/06/2015	31/12/2014
Situation nette à l'ouverture	4 050	4 294
Impôts différés sur activation de déficits	0	-1 742
Impôts différés sur retraitements de consolidation	9	1 498
Impôts différés sur différences temporaires		
Autres		
Situation nette à la clôture	4 059	4 050

20.4 DETAIL DES IMPOTS DIFFERES ACTIFS ET PASSIFS, PAR NATURE

	Actifs		Passifs		Net	
En milliers d'euros	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2015	31/12/2014
Immobilisations incorporelles	3	3			3	3
Autres immobilisations incorporelles			-352	-402	-352	-402
Autres immobilisations financières					0	0
Frais d'acquisition					0	0
Elimination de Prv Intragroupe			-922	-922	-922	-922
Autres actifs						
Provisions:					0	0
dont pensions	502	502			502	502
dont autres provisions					0	0
Autres différences temporaires					0	0
Retraitement de Crébit Bail	101	142			101	142
Reports fiscaux déficitaires	4 727	4 727			4 727	4 727
Actifs (passifs) d'impôts différés nets	5 333	5 374	-1 274	-1 324	4 059	4 050

NOTE 21 **ENGAGEMENTS DONNÉS OU REÇUS**

Société	30/06/2015	31/12/2014		
Avals, cautions et garanties données				
Umanis SA	Cautionnement solidaire des engagements bancaires et financiers de la société Call One pour un montant global maximum de 152 KE.	Cautionnement solidaire des engagements bancaires et financiers de la société Call One pour un montant global maximum de 152 KE.		
Umanis SA	Cautionnement solidaire des engagements de la société Europstat Business Intelligence Services (Espagne) au titre d'un contrat de location d'équipement informatique pour un montant global maximum de 152 KE.	Cautionnement solidaire des engagements de la société Europstat Business Intelligence Services (Espagne) au titre d'un contrat de location d'équipement informatique pour un montant global maximum de 152 KE.		
Umanis SA	Cautionnement solidaire des engagements de la société Umanis France (suite à la fusionabsorption d'Aquarel) au titre d'un contrat de location d'équipement informatique pour un montant global maximum de 152 KE.	Cautionnement solidaire des engagements de la société Umanis France (suite à la fusionabsorption d'Aquarel) au titre d'un contrat de location d'équipement informatique pour un montant global maximum de 152 KE.		
Umanis SA (ex Umanis France)	Garantie bancaire émise en faveur de la RAM (Royal Air Maroc) pour un montant de 10,7 KE.	Garantie bancaire émise en faveur de la RAM (Royal Air Maroc) pour un montant de 10,7 KE.		
Umanis SA	Caution des dettes fiscales et sociales au profit du SIE 16ème CHAILLOT et de l'URSSAF, en qualité de maison mère pour le compte de ses filiales : les sociétés GROUPE HELICE et HELICE	Caution des dettes fiscales et sociales au profit du SIE 16ème CHAILLOT et de l'URSSAF, en qualité de maison mère pour le compte de ses filiales : les sociétés GROUPE HELICE et HELICE		
Umanis SA	Cautionnement solidaire des engagements de la société HELICE au tiitre d'un contrat de bail locatif pour un montant global maximum de 16 KE.	Cautionnement solidaire des engagements de la société HELICE au tiitre d'un contrat de bail locatif pour un montant global maximum de 16 KE.		
Umanis SA	Cautionnement solidaire des engagements de la société HELICE au tiitre d'un contrat de location de véhicules pour une période de trois ans	Cautionnement solidaire des engagements de la société HELICE au tiitre d'un contrat de location de véhicules pour une période de trois ans		
		ques prêteuses pour le financement de ex Aura Participation)		
Umanis SA (ex Umanis France)	Subordination des droits des cédants au titre du crédit vendeur et des droits de MM PIEPSZOWNIK et POULIGNY au titre de leurs comptes courants	Subordination des droits des cédants au titre du crédit vendeur et des droits de MM PIEPSZOWNIK et POULIGNY au titre de leurs comptes courants		
Umanis SA	Nantissement du fonds de commerce pour un montant de 10 750k€	Nantissement du fonds de commerce pour un montant de 10 750k€		
Umanis SA (ex Umanis France)	Délégation des contrats d'assurance "Homme Clé" pour un montant de 3 000k€ sur la tête d'Olivier Pouligny et 1 000k€ sur la tête de Jean- Jacques Linck et de 400k€ sur la tête de Laurent PIEPSZOWNIK	Délégation des contrats d'assurance "Homme Clé" pour un montant de 3 000k€ sur la tête d'Olivier Pouligny et 1 000k€ sur la tête de Jean- Jacques Linck et de 400k€ sur la tête de Laurent PIEPSZOWNIK		
Umanis SA	Nantissement de 100% des actions d'UMANIS COMPUTER	Nantissement de 100% des actions d'UMANIS COMPUTER		
	Autres engage	ements donnés		
	NEANT	NEANT		

